

IDENTITE REGIONALE

Si nous considérons chacun la pièce d'identité que nous présentons à toute réquisition, nous nous apercevons qu'elle comporte quelques éléments descriptifs de notre personne physique et au minimum un élément social : notre lieu d'habitation. Jusqu'à maintenant un simple coup d'œil rapide entre la photographie de la pièce et notre personne validait pour nous le droit de nous déplacer partout ou presque. Des faits délictueux tels qu'intrusions et terrorisme ont prouvé que des papiers d'identité pouvaient être falsifiés et qu'en conséquence la comparaison entre la photographie et la personne ne suffisait pas à vérifier une identité, d'où les nouveaux moyens techniques de vérification mis à disposition aujourd'hui, tels que la reconnaissance par l'iris, la voix ou l'empreinte de la main...

Pour la grande majorité d'entre nous, l'identité se résume donc à ce qui tient sur un bout de papier.

Or, le mot « identité » tire son origine étymologique du latin *identitas* provenant lui-même de *idem* qui signifie : « le même ». N'y aurait-il donc que notre côté physique qui ait de l'importance, au point de toujours comparer notre photographie à nous-même, tel un Narcisse devant son miroir ? non, car notre identité individuelle passe par la connaissance ou la reconnaissance qu'a autrui de nous.

En 1970, Pierre GEORGE donnait deux définitions du mot identité. Il citait son sens juridique, c'est à dire l'ensemble des caractères et droits reconnus par la législation et notés sur les pièces d'identité. Le deuxième sens du mot étant culturel, se référant à une tradition. Mais il soulignait déjà l'ambiguïté du mot : « *le détenteur d'une identité juridique ...la nationalité ...- procédant de son lieu de naissance (application du jus soli) ou d'une naturalisation peut se recommander d'une identité culturelle procédant de ses origines familiales et géographiques, de croyances différentes de celles du pays où il réside et où il exerce les droits procédant de son identité juridique.* »¹

L'histoire affirme et a prouvé que les êtres humains ne sont pas restés seuls mais se sont associés pour former des familles, des tribus et ont, depuis la nuit des temps, cherché à migrer sous des cieux correspondant à leurs besoins. L'expérience prouve qu'ils n'ont pas changé aujourd'hui ; ils voyagent et déménagent toujours par besoin : pour leur emploi leur

¹ GEORGE P., *Dictionnaire de la géographie*, PUF, 1970.

permettant de se nourrir et /ou pour découvrir d'autres contrées. Sans barrière politique et administrative que sont les frontières, ils circulaient autrefois librement.

Au delà d'une identité individuelle, l'homme préhistorique faisait déjà partie d'un groupe. Ses préoccupations étaient celles du groupe auquel il appartenait. Par les ressemblances de ses idées à celles des autres, il s'identifiait au reste du groupe et formait le maillon d'une chaîne. En cas de désaccord, il quittait le groupe et partait à la recherche d'un autre groupe auquel il pouvait s'associer s'il était en accord avec leur mode de vie et leurs idées. Pour son travail et son plaisir, l'homme d'aujourd'hui voyage. Que ce soit pour un emploi ou pour se protéger lors de conflits armés, il est ainsi quelquefois obligé de quitter ses racines que sont son lieu de naissance et sa famille et s'installer ailleurs. D'autres fois, les groupes humains restent en place mais ce sont des décisions d'un groupe politique qui les séparent : établissements de frontières, mur de Berlin...

Nous en arrivons à une deuxième définition du mot identité, moins individualiste que la première. Nous disons alors que l'identité d'un individu n'est pas seulement sa reconnaissance physique par autrui : elle est aussi la place et le rôle qu'il tient dans la société. Sont ici considérés l'adresse, le quartier dans lequel il réside, l'école qu'il fréquente, l'emploi qu'il détient. Nous nous permettons d'émettre cependant ici une réserve. Un individu peut-il s'identifier au groupe lorsqu'il acquiert un emploi qui ne lui plaît pas et qu'il en exécute simplement les tâches pour survivre en touchant un salaire ? il peut alors donner l'illusion de son identité au groupe mais s'il n'en n'épouse pas les valeurs, il restera marginal et n'y sera pas totalement intégré. La reconnaissance d'une identité à un groupe passe donc par l'intégration de ses membres constituants sur la base d'un but commun mais aussi de convictions et de culture communes.

Ainsi, faisant fi des frontières virtuelles tracées entre les Etats, des groupes d'individus revendiquent aujourd'hui leur « identité », élargissant ainsi sa définition. De la même façon que c'est la société qui crée le Droit et non le Droit qui crée la société, la société recherche et crée son Identité. Aujourd'hui, certains pensent que l'effacement des frontières, d'un point de vue politique, au sein de l'Europe, aide au rapprochement des peuples. Mais n'est-ce pas l'inverse ? ne seraient-ce pas les échanges humains transfrontaliers et entre les pays, autorisés ou non, qui ont toujours existé, qui rendraient à la longue inutile cette notion de frontière ? Les recherches d'identité ignorent les frontières.

Ainsi, de part et d'autre d'une ligne- frontière politique plus ou moins mouvante au fil du temps se sont installées des coutumes, des aires culturelles et des histoires communes. Pour ce qui est des coutumes transfrontalières flamandes, nous pouvons citer l'exemple de la

culture du houblon et la fabrication de bières. Les mots « watergang » et « wassingue » sont employés de chaque côté de la frontière franco-belge occidentale par des personnes qui se reconnaissent la même origine flamande, la même identité. Si nous entendons ces mots prononcés au hasard d'une promenade dans le sud de la France, nous pouvons affirmer sans crainte que leur auteur est d'origine du Nord si ce n'est flamande. Ainsi, le vocabulaire reste circonscrit à une région ou suit des flux de population. Nous pouvons donner en exemple le mot drache – employé, à ma connaissance actuelle, dans le Nord de la France - dont la définition donnée en 1993 par R. BRUNET est aujourd'hui erronée : « *violente averse, en Belgique et dans les Ardennes Françaises* »². L'identité, en ce sens, serait donc un lien, un trait d'union entre deux ou plusieurs individus, entre deux ou plusieurs groupes qu'une frontière politique aurait politiquement éloignés. Cependant, alors que cette ligne imaginaire tend aujourd'hui à perdre de son importance suite à l'augmentation des flux transfrontaliers depuis la création de l'Europe Unie, la Région, au contraire, qu'elle soit mono-étatique ou bi-étatique développe son influence et rentre en concurrence avec ses voisines. Avec l'émergence des métropoles et villes technopolitaines régionales et les lois de décentralisation il se pourrait bien que les régions tendent à être à égalité dans quelques années avec la région Ile de France ; ne parle t'on pas déjà de capitale de région ? L'identité régionale deviendrait plus importante ou tout au moins aussi importante que l'identité nationale. Nous le voyons déjà avec les exemples de la Catalogne, de la Corse ou du Pays Basque...qui ont bâti leur identité à travers les âges grâce à des caractéristiques de groupe tels qu'un langage, une histoire, une culture communs. Ainsi, la Catalogne se moque d'être française ou espagnole ; elle est avant tout Catalogne ; qu'ils habitent l'Etat français ou l'Etat espagnol, les Catalans parlent la même langue et ont les mêmes coutumes. Il en est aussi de même pour les Flandres. L'identité régionale se personnifie de la même façon que l'identité nationale. Ne dit-on pas « têtue comme un Breton, radin comme un Auvergnat, fier comme... »

Toutefois, nous pouvons différencier les identités régionales mono-étatique et les identités régionales bi-étatiques. En effet, les régions traversées par une frontière appartiennent à deux états, donc deux politiques, deux économies, deux cultures, deux religions, deux histoires différentes quelquefois. Appartenant à deux maillages différents, il y a difficilement émergence d'une évolution commune aux deux parties de la région.

Quelquefois cependant, à l'intérieur de ces nouvelles régions dépendant de deux ou plusieurs pays, les liens entre individus et les relations d'échanges commerciaux et culturels

² BRUNET R., *La documentation française*, 1993

sont souvent plus importants qu'avec le reste des pays respectifs ; la proximité favorise les rencontres et les besoins d'être reconnu comme élément d'un groupe.

Hormis les groupes transfrontaliers plus ou moins stables dans l'espace, il existe aussi des groupes qui ont quitté leur région d'origine pour s'installer ailleurs : nous parlerons ici des Auvergnats de Paris ou des Bretons du Nord, transportant leur « identité » ailleurs et recréant des noyaux identitaires autour desquels viennent graviter et s'amalgamer de nouveaux arrivants.

Enfin, nous pouvons considérer l'existence de zones tampon élastiques entre les grandes régions. Zones dans lesquelles vivent des individus qui vont et viennent d'une région à l'autre mais qui n'appartiennent pas à aucune de leurs identités.

En dernier lieu, nous approfondirons encore notre réflexion à propos de la définition du mot identité en ce qu'il est différent du mot communauté, même si leur sens originel signifie « identique, semblable, commun ». Le mot communauté sous-entend la mise en commun d'idées religieuses, ethniques...au sein d'un autre Etat que celui d'origine ; il est souvent synonyme de minorité, donc facilement attaqué par quiconque veut user d'un pouvoir agressif ou destructeur. Si nous parlons en langage de mathématiques modernes, nous avancerons que les communautés sont incluses dans un grand ensemble et peuvent avoir des difficultés à se faire reconnaître; à l'inverse, le mot « identité », sous-entend plus la juxtaposition d'ensembles de groupes d'individus. Ces groupes identitaires peuvent même s'imbriquer les uns dans les autres, grâce aux individus servant d'intersection entre le groupe A et le groupe B.

Nous concluons en émettant l'hypothèse que le développement des techniques de communications serviront peu à peu à réduire les fonctions des frontières étatiques et relieront davantage encore les personnes à la recherche d'une identité de groupe et que, parallèlement aux Etats qui cherchent à s'associer pour former de grandes puissances, les individus chercheront de plus en plus à se regrouper selon un passé mais aussi un avenir commun.

Mots- clefs : identité, région, frontière